

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 20 JANVIER 2021

N° 2021-01-01

L'an deux mille vingt et un, le vingt janvier à quinze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du douze janvier deux mille vingt et un, s'est réuni en présentiel à Buis-les-Baronnies et en visioconférence pour cause de circonstances exceptionnelles liées à la pandémie du COVID-19, sous la Présidence de Claude AURIAS :

La présente séance s'est déroulée dans le cadre de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, qui prévoit notamment dans le IV de l'article 6 que :

- *Les organes délibérants des collectivités territoriales et des établissements publics qui en relèvent, les commissions permanentes des conseils départementaux et régionaux, de la collectivité territoriale de Guyane et du Département de Mayotte et les bureaux des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ne délibèrent valablement que lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent.*
- *Dans tous les cas, un membre de ces organes, commissions ou bureaux peut être porteur de deux pouvoirs.*

Délégués.es présents.es

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 19

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 26
Exprimées par pouvoirs : 7
Total (mini 19) : 33

Quorum atteint

3 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 2 voix chacun)

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

1 représentante du Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 2 voix)

Jacqueline BOUYAC

2 représentants du Conseil départemental de la Drôme (porteurs de 2 voix chacun)

André GILLES, Corinne MOULIN

1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes (porteur de 2 voix)

Gérard TENOUX

12 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)

Sébastien BERNARD, Dominique BESSON, Philippe CAHN, Laurent CHAREYRE, Gilles CREMILLIEUX, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Pascale ROCHAS, Lionel TARDY, Danielle TOUCHE

Délégués.es excusés.es ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Éric RICHARD à Sébastien BERNARD, Serge ROUX à Didier-Claude BLANC, Michel ROLLAND à Philippe CAHN, Marie-Pierre MONIER à Pascale ROCHAS, Robert GARCIN à Lionel TARDY.

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 15 heures.

Madame Jacqueline BOUYAC est nommée secrétaire de séance.

Objet : Désignation des Président(e)s des Commissions thématiques – modification pour la commission éducation au territoire et à l’environnement

Rapport :

Le Président expose que lors du bureau du 23 octobre 2020, les Présidents de commission ont été désignés. M. Luc MAGNETTI a été désigné président de la commission éducation au territoire et à l’environnement. Il n’a pas souhaité prendre cet engagement au motif que ses compétences se situent dans le champ du numérique.

La présidence d’un groupe de travail numérique et TIC lui a donc été confiée dans le cadre de l’élaboration de la feuille de route 2021-2024 sur le changement climatique et les changements globaux.

Il est proposé au bureau de désigner comme Président.e de la commission Éducation au territoire et à l’environnement Madame Rosy FERRIGNO, délégué.e au Parc de la Commune de Valréas (ville porte).

Délibération :

- ◆ Vu l’article 23 des statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales
- ◆ Vu l’article 5 du règlement intérieur du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales
- ◆ Considérant la mesure II.4.5 de la charte visant à promouvoir une économie de l’éducation et de la formation à l’environnement et au développement durable

La liste des Présidents de commission est modifiée comme suit :

NOM	Prénom	Mission
YAFFEE	Caroline	Présidente de la commission valorisation des productions, agroalimentaire et circuits courts
BERTELLI	Bruno	Président de la commission tourisme
CHAUVET	Véronique	Présidente de la commission pastoralisme et agro-environnement
CASALINO	Françoise	Présidente de la commission sports de nature
BARTHEYE	Christian	Président de la commission forêt et risques naturels
FERRIGNO	Rosy	Présidente de la commission éducation au territoire et à l’environnement
GIRARD	Laurence	Présidente de la commission innovation, énergie
WURMSER	Brigitte	Présidente de la commission histoire et patrimoines
PRUNSTER	Magali	Présidente du comité de gestion de la Marque Parc

Les autres éléments de la délibération n°2020-07-01 restent inchangés.

Après en avoir délibéré, et à l’unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** la modification de la présidence de la commission Éducation au territoire et à l’environnement, au profit de Mme Rosy FERRIGNO
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Claude AURIAS

